

Politique Achats Responsables

Des achats assurant qualité et compétitivité et contribuant au développement d'une attitude responsable tout au long de la chaîne d'approvisionnement de Forsee Power.

“ La Direction des Achats a pour mission d'acquérir les biens et les services nécessaires à l'activité du Groupe et à la satisfaction de nos clients, aux meilleurs coûts, délai et qualité, tout en respectant l'environnement, les droits fondamentaux au travail et l'éthique des affaires.

Notre politique d'achats responsables porte sur 8 engagements bilatéraux, applicables à Forsee Power ainsi qu'à ses partenaires, afin de garantir et promouvoir une attitude responsable sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Dans la continuité de cette politique, nous demandons à nos partenaires de signer notre Code de Conduite fournisseur et évaluons nos fournisseurs majeurs sur leurs engagements ESG et la traçabilité des matières premières utilisées.

Julien Coursoux,
Directeur Achats & Supply Chain



Tendances majeures



Qualité produit

Garantir la qualité produit, notamment à travers un management de la performance fournisseurs pour atteindre le zéro défaut.



Compétitivité

Assurer la compétitivité de Forsee Power sur le marché de l'électromobilité grâce à une réduction des coûts d'achats.



Ethique

En tant que signataires du Pacte Mondial des Nations-Unies, nous sommes particulièrement engagés à respecter et faire respecter ses 10 principes, notamment le respect des droits de l'Homme et normes internationales du travail.



Transparence

Créer une relation de confiance avec nos partenaires commerciaux, guidée par la loyauté et la transparence.



Durabilité

Garantir le respect des réglementations environnementales et promouvoir les démarches volontaires.



Collaboration

Créer une relation mutuellement bénéfique avec nos partenaires commerciaux, notamment à travers une intégration des fournisseurs dès la phase de conception.

Nos 8 engagements

01

Promouvoir un climat de loyauté et de transparence, tout en respectant la confidentialité des informations et les droits de propriété intellectuelle

Forsee Power et ses partenaires veillent à ce qu'aucune information confidentielle ne soit révélée, transmise ou utilisée en dehors de leurs relations d'affaires.

Des accords de confidentialité sont signés entre Forsee Power et ses partenaires dès lors que des informations sensibles sont communiquées. Les informations confidentielles, après rupture des relations commerciales, gardent ce caractère conformément aux législations et accords applicables.

En conformité avec les législations et accords applicables, Forsee Power respecte les droits de propriété intellectuelle dont disposent ses partenaires et s'engage notamment, sauf accord associé, à ne pas utiliser le nom, les marques, les

dessins et modèles protégés de ces derniers, et à éviter toute exploitation illégale de leurs logiciels fournis et des leurs œuvres artistiques ou littéraires protégées.

02

Respecter les engagements financiers

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, Forsee Power et ses partenaires s'engagent à honorer les délais de paiement, et à ne pas demander de réductions injustifiées.

03

Lutter contre le blanchiment d'argent et la corruption

Forsee Power s'interdit d'octroyer ou d'accepter de la part de ses partenaires des actes de complaisance, des gratifications ou des cadeaux ayant une valeur excessive.

Forsee Power et ses partenaires s'engagent à lutter contre tout type de corruption, dans chaque pays où ils exercent leur activité.

Ils s'engagent à ne verser aucune forme de rémunération pour service rendu dès lors que de tels versements visent à rémunérer un membre du gouvernement ou tout autre agent public en vue de susciter une décision favorable ou d'obtenir un avantage indu pour la société. Ils s'engagent également à éviter toute extorsion de fonds, fraude ou pot-de-vin, ainsi qu'à lutter contre le blanchiment d'argent.

04

Respecter les lois et règlements nationaux et internationaux

Forsee Power et ses partenaires respectent toutes les lois et règlements, y compris les réglementations liées à l'export (ex : réglementation REACH), applicables à leur activité, dans chaque pays où ils exercent leur métier. En cas d'absence desdites normes, ils doivent respecter et faire respecter, dans la mesure du possible, les engagements ESG définis dans le Code de Conduite.

05

Assurer le respect du droit du travail et des droits de l'Homme

Forsee Power et ses partenaires respectent toutes les lois et règlements, applicables à leurs activités, dans chaque pays où ils exercent.

Ils respectent et font respecter les droits de l'Homme et s'assurent que les conditions de travail de ses employés sont dignes et conformes aux législations locales et internationales applicables (sont exclues notamment toutes formes de servitude, de travail forcé ou sous la menace, de traite des êtres humains ou d'esclavage).

Ils n'emploient pas de personnes qui n'ont pas l'âge minimal requis par la loi du pays.

Ils respectent le droit des employés de recevoir une rémunération juste, de bénéficier d'horaires de travail et de jours de congé conformes aux dispositions législatives et réglementaires du pays où ils exercent.

Ils respectent le droit d'association et d'activité syndicale prévu par les lois et règlements nationaux et internationaux applicables.

Ils n'exercent aucune discrimination, encouragent la diversité et assurent à leurs employés un traitement digne et humain.

Ils mettent à la disposition des employés les équipements de protection individuelle et collective appropriés.

06

Eviter tout conflit d'intérêt

Forsee Power attend que chacun s'assure que ses activités et intérêts personnels, directs ou indirects, n'entrent pas en conflit avec ceux de la Société. Les partenaires doivent éviter toute situation, réelle ou potentielle, qui pourrait compromettre les intérêts et la réputation de Forsee Power.

07

Lutter contre les pratiques anti-concurrentielles

Forsee Power et ses partenaires prennent toute mesure permettant d'éviter les pratiques anticoncurrentielles. Ils s'engagent notamment à ne pas participer à des ententes et/ou abus de position dominante. Ils s'abstiennent de partager toute information sensible (fichiers clients, plans marketing, stratégies commerciales, prix d'achat et de vente, etc.) avec des tiers, et en particulier avec les concurrents. Ils sont par ailleurs invités à se familiariser avec les dispositions législatives et réglementaires applicables en matière de la concurrence dans chaque pays où ils exercent leur activité et à consulter un professionnel en la matière si besoin est.

08

Respecter l'environnement

Forsee Power et ses partenaires s'engagent à respecter les contraintes législatives et réglementaires nationales ou internationales en matière du droit de l'environnement.

Ils adoptent le principe de précaution : ils détectent, identifient et évaluent les risques environnementaux potentiels et prennent toutes les mesures appropriées pour les atténuer ou les éliminer.

Sur la base d'une démarche volontaire, ils sont engagés à minimiser leur impact sur l'environnement :

- En contribuant à la lutte contre la crise climatique.
- En réduisant leur consommation d'énergie, leurs émissions de CO₂ et leur consommation d'eau.
- En limitant leur impact sur la biodiversité dans l'utilisation de matières premières et la production de déchets et de rejets.
- En diminuant l'utilisation de ressources non renouvelables ou de produits non respectueux de l'environnement.

De plus, Forsee Power invite ses partenaires à communiquer l'empreinte carbone de leurs produits.

Enfin, Forsee Power s'engage à utiliser des transports décarbonés et à favoriser les transports par voies maritimes et terrestres aux dépens du transport aérien.